

Art of Dry Stone Walling, Knowledge & Techniques
Letters of support from France sorted by alphabetical order

Name of the entity: Amphi Culture

Name and title of the contact person: Sébastien Balestrieri, médiateur culturel

Address: 2, rue Rigoberta Menchu, 84000 Avignon

Telephone number: 06 30 66 11 26

E-mail: info@amphiculture.com

Name and title of the contact person: Régis Ambroise, expert au Conseil de l'Europe
auprès de la Convention Européenne du Paysage

Address: 38, cours Léopold, 54000 Nancy

Telephone number: 06 40 37 33 50

E-mail: regisambroise@gmail.com

Name of the entity: Association de Sauvegarde, d'Etude et de Recherche pour le
patrimoine naturel et culturel du Centre-Var (ASER)

Name and title of the contact person: Philippe Hameau, président

Address: 21, rue de la République, 83143 Le Val

Telephone number: 04 94 86 39 24

E-mail: aser2@wanadoo.fr

Name of the entity: Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
Var

Name and title of the contact person: Wilfrid Jaubert, directeur

Address: 26, place Vincent Raspail, 83000 Toulon

Telephone number: 04 94 22 65 75

E-mail: contact@cauevar.fr

Name of the entity: Fédération française des professionnels de la pierre sèche

Name and title of the contact person: Martin Muriot, président

Address: rue de la Riclaine, 71240 Nanton

Telephone number: 06 88 14 70 66

E-mail: ffpps.contact@gmail.com

Name and title of the contact person: Pierre Font, chef d'entreprise

Address: 45, rue des Claux, 07290 Saint Romain d'Ay

Telephone number: 06 08 30 42 55

E-mail: entreprisepierrefont@gmail.com

Name and title of the contact person: Yanick Lasica, murailleur

Address: 28, Le Hamel Pin, Le Bénvy-Bocage, 14350 Souleuvre-en-Bocage

Telephone number: 06 67 27 91 34

E-mail: yanick.lasica@pierredebeauchamps.fr

Name and title of the contact person: Florence Monmousseau, murailleur
Address: Domaine Grange de Bouys, La grange de Bouys, 34320 Roujan
Telephone number: 06 18 40 74 63
E-mail: florence.monmousseau@netc.eu

Name of the entity: Parc naturel regional des Caps et Marais d'Opale
Name and title of the contact person: Sophie Warot-Lemaire, présidente
Address: Manoir du Huisbois BP 22 62142 Le West
Telephone number: 03 21 87 90 90
E-mail: info@parc-opale.fr

Name and title of the contact person: Albert Porri, murailleur
Address: 336, chemin Barthélémy Florent, Résidence les Moniques bt H3,
83200 Toulon
Telephone number: 06 22 07 68 69
E-mail: albert.porri@gmail.com

Name and title of the contact person: Stéphane Roucheton, murailleur
Address: Art et Rénovation, 28, chemin du Puisatier, 84400 Gargas
Telephone number: 06 20 66 71 94
E-mail: s.roucheton@gmail.com

Name and title of the contact person: Bruno Schneider, murailleur
Address: 2, ruelle Curtil des Chambres, 21420 Pernand Vergelesses
Telephone number: 06 78 75 34 46
E-mail: murailleur.bourgogne@orange.fr

Name and title of the contact person: Laurent Tuccinardi, murailleur
Address: Entreprise Les Laviers de Bourgogne, Chemin de Pré-Cot, 21320 Créancey
Telephone number: 06 19 01 49 91
E-mail: pierremureusedebourgogne@orange.fr

Ministère de la Culture

Département de la recherche, de la valorisation et du
patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Référence du courrier : SB/2023/02/001

Dossier suivi par : Sébastien Balestrieri

Page 1/1

Avignon, 17 février 2023

Madame Martinet,

Je soussigné, Sébastien Balestrieri, consultant médiateur culturel et guide-conférencier, et chargé de mission auprès de la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS), j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

En 2018, j'ai démarré un travail de recherche sur la valorisation et la médiation culturelle autour du patrimoine en pierre sèche à l'Université d'Avignon, qui a donné lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche et d'un article de synthèse en ligne. Depuis, je participe à la coordination des acteurs de la communauté en France avec la création d'un groupe de travail, la préparation d'un plan stratégique, et des actions de communication pour le compte de la FFPPS. Enfin, je poursuis des recherches entre les différents éléments inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel en France, qui ont un lien avec la pierre sèche, comme l'alpinisme, les savoir-faire liés aux parfums du Pays de Grasse et la transhumance.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Sébastien Balestrieri
Médiateur culturel



Régis AMBROISE
38, cours Léopold
54000 Nancy France
regisambroise@gmail.com
06 40 37 33 50

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de
l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation
et du patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Nancy le 23/03/2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

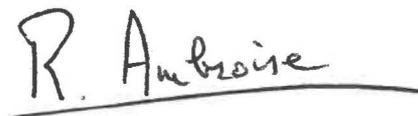
Madame,

Je soussigné, Régis AMBROISE exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

En tant que co-auteur de l'ouvrage Paysages de Terrasses édité en 1989 et réédité en 1992 aux éditions Edisud, expert au Conseil de l'Europe auprès de la Convention Européenne du Paysage et premier président du collectif Paysages de l'Après Pétrole, j'ai toujours considéré la technique de la pierre sèche comme un outil au service d'un développement plus durable et harmonieux des territoires et à ce titre, je défends cette demande.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink that reads "R. Ambroise". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Régis AMBROISE
Retraité



A.S.E.R du Centre-Var
Association de Sauvegarde, d'Etude et de Recherche pour le patrimoine naturel
et culturel du Centre-Var. créée en 1977
Maison de l'Archéologie - 21 rue République - 83143 Le Val, Tel : 04.94.86.39.24.
Internet : www.asercentrevar.fr E-mail : aser2@wanadoo.fr
Administrateur du Musée de la Glace - Membre du réseau RéMuT - membre de l'IFRAO
Label PCI France

Ministère de la Culture

Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides, 75001 Paris

À l'attention de Madame Lily Martinet.

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (UNESCO).

Madame,

Réunis pour leur 39ème Assemblée Générale annuelle le 19 novembre 2016 à Néoules (Var), les membres de l'ASER du Centre-Var ont soutenu le classement de la technique du bâtir à sec au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. Ils ont tenu à encourager cette initiative avec la conviction que la reconnaissance de l'universalité de l'Art ne peut que dynamiser sa pratique de façon diversifiée et augmenter les bienfaits pour les milieux physiques (prévention des érosions, dégâts des eaux, reforestations incontrôlées), le monde du vivant (maintien de la biodiversité) et les milieux sociaux (conscience et évolution identitaire).

Pratiquée à toutes époques et en tous lieux, la construction en pierres sèches participe à l'aménagement global des territoires ruraux en montrant de hautes qualités d'adaptation aux différents terrains, aux systèmes de production et aux enjeux et besoins des sociétés qui l'utilisent. Elle façonne des paysages représentatifs et emblématiques des groupes humains et met en place des ouvrages qui portent et diffusent des valeurs environnementales, culturelles et esthétiques. Largement partagées, ces valeurs mettent en réseau et en interaction un grand nombre de groupes professionnels et sociaux. Pour toutes ces raisons, la perte des compétences liées à la technique serait néfaste au développement harmonieux des milieux naturels et humains. La reconnaissance de ces compétences vise à leur sauvegarde et leur transmission mais aussi à leur épanouissement et leur évolution vers de nouveaux usages matériels, pédagogiques et artistiques de la pierre sèche. La nomination de la technique du bâtir à sec au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité a été acté le 18 novembre 2018 et les membres de l'ASER ont vécu très positivement cet événement.

Ce jour, 23 février 2023, le Conseil d'Administration de l'ASER du Centre-Var, réuni en séance mensuelle, approuve la demande d'agrégation de nouvelles communautés (Andorre, Autriche, Belgique, Irlande, Luxembourg) aux huit pays initialement réunis pour déposer leur demande auprès de l'UNESCO. Ces nouveaux pays disposent d'un patrimoine matériel et immatériel spécifique dans le domaine de la pierre sèche et leur agrégation ne peut qu'enrichir les échanges concernant la pratique, la sauvegarde et le développement de la pratique du bâtir à sec. Dans ses travaux de recherche sur les structures et les pratiques, l'ASER est souvent amenée à échanger avec des partenaires étrangers et elle souhaite pouvoir élargir son réseau. Nous soutenons donc sans réserve l'extension aux cinq nouvelles communautés candidates.

Fait à Le Val, le 23 février 2023
en présence du Conseil d'Administration
le Président : Philippe HAMEAU

Toulon le, 24 février 2023

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation et du
patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 PARIS

À l'attention de Madame Lily MARTINET

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussigné, Wilfrid JAUBERT, directeur du Conseil d'architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Var, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Le CAUE Var s'est engagé depuis quelques années avec la FFPPS et les acteurs locaux pour valoriser la pierre sèche, technique constructive ancestrale, présente aux quatre coins du monde, qui offre sur notre territoire varois un patrimoine exceptionnel. Outre cette richesse, notre volonté est motivée aussi par les caractéristiques indéniables de cette pratique face aux enjeux écologiques d'aujourd'hui. En effet, ces ouvrages en pierre sèche participent à la gestion du ruissellement des eaux, au maintien de la biodiversité, à la préservation des trames vertes et bleues, ainsi qu'à la reconquête de terres arables pour contribuer aux projets alimentaires territoriaux. Conformément à nos missions de formation, d'information, de sensibilisation et de conseil, le CAUE Var propose de nombreux rendez-vous sur la thématique : formation à destination des prescripteurs, stage de pratique, rencontres professionnelles et conférences, atelier de sensibilisation jeune public et exposition sur la thématique. Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet pour découvrir nos actions.

(Focus sur les rencontres de la pierre sèche organisées à Draguignan les 6 et 7 mai 2022 : <https://www.cauevar.fr/actualites/retour-sur-les-rencontres-regionales-de-la-pierre-seche>)

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Wilfrid JAUBERT
Directeur du CAUE Var



Martin Muriot
Président
Rue de la Riclaine
71240 Nanton
France
ffpps.contact@gmail.com

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation et du
patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Nanton, le 13 février 2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

La Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS) travaille depuis sa fondation en 2012 à la sauvegarde et la transmission du savoir-faire lié à la pierre sèche dans toute la France, en partenariat avec des organismes qui œuvrent à l'échelle locale et régionale. Nous avons participé activement à la l'inscription de « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » en développant le réseau d'acteurs et en contribuant à la reconnaissance du système constructif.

La FFPPS continue d'œuvrer pour la sauvegarde de notre patrimoine immatériel en encourageant les initiatives portées par la communauté française. Depuis l'inscription du savoir-faire en 2018, nous avons étoffé notre plan d'actions : mise en place d'un groupe de travail pour la sauvegarde de l'élément, création d'outils pédagogiques pour la valorisation de la pierre sèche, création de projets inter-éléments qui intègrent de la pierre sèche (alpinisme, savoir-faire liés au parfum de Grasse...). Enfin, nous échangeons et travaillons régulièrement avec les organismes des différents pays signataires de la convention pour échanger sur nos pratiques, projets de sauvegarde et initier des projets internationaux autour de la pierre sèche.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature. Nous sommes convaincus que les échanges seront bénéfiques pour toute la communauté française et encouragerons les projets entre les communautés internationales.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Martin Muriot
Président de la FFPPS

Pierre Font
45, rue des claux
France
entreprisepierrefont@gmail.com
0608304255

Saint Romain d' Ay, le 19/02/2023

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de
l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation
et du patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussigné, Pierre Font, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Je suis membre des 2 organisations de professionnels de la pierre sèche, formé en 2014, et depuis chef d'entreprise d'une entreprise spécialisée dans la création et la rénovation de murs de soutènement en pierre sèche, depuis 8 ans et pour de longues années encore je l'espère ces techniques de construction seront transmises et valorisées.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer,

Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Signature

Fonction : chef d'entreprise

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive name.

E.I. Pierre Font
Pierre Sèche - Paysage
45, rue des claux
07290 St Romain d Ay
809147903 R.C.S. Aubenas
06-08-30-42-55

Yanick Lasica
Référent Formations, Pierre de Beauchamps
28, Le Hamel Pin, Le Bény-Bocage
14350 Souleuvre-en-Bocage
France
06.67.27.91.34

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation et du
patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Bény-Bocage, le 2 mars 2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussigné, Yanick Lasica, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

J'agis en synergie avec les acteurs nationaux, régionaux et locaux, en particulier ceux des métiers du jardin privé, des espaces verts publics et du grand paysage, dont en principal Pierre de Beauchamps, centre de formation spécialisé, certifié Qualiopi. En même temps que les efforts déjà en cours de promotion, de formation professionnelle et de référencement, l'essor de la pierre sèche passera par le développement du métier de murailleur salarié et la création d'équipes pierre sèche au sein de PME de 2 à 50 salariés salariés et plus.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.



Yanick Lasica
Expert national Pierres locales & Pierre sèche
Référent Formations à Pierre de Beauchamps

Florence MONMOUSSEAU

Domaine Grange de Bouys, La grange de Bouys, 34320 ROUJAN FRANCE

florence.monmousseau@netc.eu Tel +33 6 18 40 74 63

Ministère de la Culture

Direction générale des Patrimoines et de
l'Architecture

Département de la recherche, de la valorisation et
du patrimoine culturel immatériel

6 rue des Pyramides, 75001 Paris

Roujan, le 23 Février 2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussignée, Florence Monmousseau, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Je suis membre de plusieurs structures qui touchent à la Pierre Sèche (j'ai participé à des chantiers en France et à l'étranger Irlande, Espagne, je suis membre active - Trésorière pendant 9 ans - de PIERRE SECHE association de sauvegarde du patrimoine à Faugères, France, je suis également membre de la FFPPS Fédération Française de la Pierre Sèche et de la SPS Société internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche je pratique l'art de la Pierre Sèche dans le cadre de notre métier, Domaine viticole et Oléicole, réfection de mur et création de murs d'escalier.... et je transmets mon savoir faire auprès de stagiaires qui viennent chez nous.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Florence Monmousseau

Membre FFPPS, SPS et Pierre Sèche association de sauvegarde du patrimoine Faugères





Une autre vie s'invente ici



MINISTÈRE DE LA CULTURE

À l'attention de Madame Lily Martinet

Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation et du
patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Le Wast, 23 février 2023

Nos Réf.SA/PML-30

Objet : **Lettre de Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité (UNESCO)**

Madame,

Je soussigné, Sophie WAROT-LEMAIRE, Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité (UNESCO), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable des paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'engage pour préserver et revaloriser cette technique depuis de nombreuses années par le biais d'inventaires, de restaurations et d'une mise en lumière protéiforme de ce patrimoine discret mais prégnant dans les paysages des communes littorales et arrière-littorales, notamment sur le Site des Caps, Grand Site de France. Afin de le rendre vivant et de permettre aux habitants de se l'approprier, ce sont chaque année plusieurs chantiers de restauration et de création de murets de pierres qui sont organisés par Syndicat mixte, à destination de différents publics et en lien avec de nombreux partenaires : collectivités locales, Département du Pas-de-Calais, Conservatoire du Littoral, gestionnaires d'espaces naturels, Agence de l'eau, artisans locaux, associations d'insertion, etc.

Ces chantiers permettent de retrouver et transmettre ce savoir-faire traditionnel en tant que patrimoine culturel du territoire, alors qu'il s'est malheureusement perdu après la seconde guerre mondiale. Au-delà du point de vue architectural, les murets jouent le rôle d'habitat et de corridor écologique pour de nombreuses espèces muricoles, sujet sur lequel nous bénéficions du soutien de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de son programme sur le patrimoine naturel.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Sophie WAROT-LEMAIRE
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale • Manoir du Huisbois BP 22 62142 Le Wast - Tél. 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr • www.parc-opale.fr • facebook : Parc Opale

58 PARCS NATURELS REGIONAUX EN FRANCE

Aipiilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnie provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Mont-Ventoux, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Albert Porri
336, chemin Barthélemy Florent
Résidence les Moniques bt H3
83200 Toulon
France
albert.porri@gmail.com
tel : 06 22 07 68 69

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de
l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation
et du patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Toulon le 19 février 2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

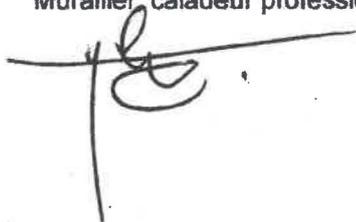
Je soussigné, Albert Porri, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

✶ Pour ma part, je suis murailleur professionnel depuis plus de 20 ans, j'ai travaillé souvent dans des chantiers participatifs de réhabilitation d'ouvrages en pierre sèche. J'organise régulièrement des stages de formation en collaboration avec la F.F.P.S et les Chambre d'Agriculture du Var et des Bouches du Rhône (France) ainsi que des stages et des conférences de sensibilisation aux qualités environnementales des ouvrages en pierre sèche pour le C.A.U.E du Var.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Albert Porri
Murailleur, caladeur professionnel.



Stéphane ROUCHETON
Art et Rénovation
28 ch du puisatier 84400 GARGAS
FRANCE
s.roucheton@gmail.com
06.20.66.71.94

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de
l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation
et du patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

GARGAS 19 02.2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussigné, STEPHANE ROUCHETON, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Nous sommes très heureux, en tant qu'Artisan, de pouvoir transmettre à nos apprentis ce savoir-faire de promouvoir auprès de nos clients cette technique ancienne et écologique.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Stéphane Roucheton
Gérant SASU ART ET RENOVATION



ART ET RENOVATION
28 ch du Puisatier - 84400 GARGAS
T. 06.20.66.71.94
Siret : 508 095 866 00028
SAS au capital de 60 000 €
<https://www.stephane-roucheton.com>

Bruno SCHNEIDER

2, ruelle curtil des chambres

21420 PERNAND VERGELESSES

FRANCE

murailleur.bourgogne@orange.fr

Ministère de la Culture

Direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

Département de la recherche, de la valorisation et du
patrimoine culturel immatériel

6 rue des Pyramides

75001 Paris

PERNAND VERGELESSES, le 20 février 2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussigné, Bruno SCHNEIDER exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale d'extension de l'inscription de « **L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques** » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), et ma volonté de participer aux mesures de sauvegarde en cours et **celles nouvellement proposées avec les communautés rejoignant la candidature.**

L'art de la construction en pierre sèche est un savoir-faire qui a fait ses preuves pour l'aménagement original et durable de ces paysages à travers de nombreux pays, et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Dans le cadre de mon activité professionnelle je suis amené à restaurer bon nombre d'ouvrages en pierre sèche dans le périmètre des Climats de Bourgogne également classés à l'UNESCO. Il est important de

pouvoir transmettre ce savoir faire aux nouvelles générations, c'est ce que nous essayons de faire à travers l'association des Lavieres et Murailleurs de Bourgogne dont je suis le représentant.

Souhaitant vivement la réussite de cette extension, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bruno SCHNEIDER

Murailleur – Formateur

Président des Lavieres et Murailleurs de Bourgogne

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bruno Schneider', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Laurent Tuccinardi
Entreprise Les Lavers de Bourgogne
Chemin de Pré-Cot
21320 Créancey

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines et de
l'Architecture
Département de la recherche, de la valorisation
et du patrimoine culturel immatériel
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Créancey, le 15 février 2023

À l'attention de Madame Lily Martinet,

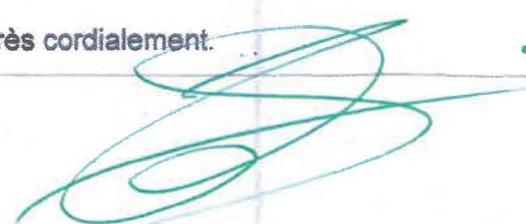
Objet : Soutien à l'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Madame,

Je soussigné, Laurent Tuccinardi, gérant de la Société Les Lavers de Bourgogne, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, et administrateur de la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche – FFPPS- souhaitez vivement que les pays Andorre, Autriche, Belgique, Irlande et Luxembourg, nous rejoignent sur la liste représentative du Patrimoine Immatériel de l'UNESCO, au titre de l'Art de la Construction en Pierre Sèche.

Cet élargissement permettra, sans aucun doute, d'accentuer notre volonté à tous, de sauvegarde de l'art de la construction en pierre sèche

Très cordialement.


Laurent Tuccinardi

Gérant de la SARI
LES LAVERS DE BOURGOGNE
06 19 01 49 91
www.leslaversdebourgogne.fr



Entreprise
du Patrimoine
Vivant
l'ensemble
des savoir-faire
français

métiers d'art

en côte d'or